L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 8 JUILLET 1881. 54me Année.

Dufour, Bouligny & Cie., Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI 8 JUILLET 1881.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

L'Attentat --- Ses conséquences.

Dans un très remarquable et très courageux article sur l'assassinat du président Garfield, un des rédacteurs du "Times" de la Nile-Orléans, avec toute l'autorité et toute la liberté que lui donne son titre de citoyen américain, se demande si la responsabilité du crime de Guiteau ne remonte pas au peuple tout entier qui se laisse déborder et déshonorer en temps d'élection par la horde des politiciens se ruant ensuite, comme des bêtes fauves, sur la curée ouverte.

Mais s'il y a beaucoup d'appelés, il y a peu d'élus. De là cette lutte qui s'engage entre toutes ces avidités activées encore par de violentes ambitions, les chefs du parti vainqueur réclament leur part d'influence, et des heurts se produisaient qui transforment en ennemis les hommes qui ont combattu pour la même cause.

Dans ce tohu-bohu d'intérêts aux prises, les esprits s'enflamment. Le dépit, l'esprit de parti arme la main de l'un des repoussés du banquet fédéral, et le pays apprend tout à coup qu'un attentat a été commis contre le chef de la nation.

La tentative d'assassinat sur le Président des Etats-Unis n'a pas d'autre cause: Une lutte s'engage entre deux fractions du parti au pouvoir, et il se rencontre dans l'une de ces deux fractions un fou, un illuminé qui déclare hautement avoir frappé pour faire disparaître la cause qui s'opposait au triomphe de la fraction à laquelle il appartient.

Il est sans complices, il le dit lui-même. Quelques organes de l'opinion publique avaient entrevu un complot. Or, un complot est l'œuvre collective de plusieurs individus. Heureusement, pour la réputation du peuple américain, il n'en est rien. Ce crime est un crime isolé, conçu et perpétré par un individu dont la cervelle avait été chauffée à blanc par les divisions éclatant dans son propre parti. Il est seul coupable de cette tentative désespérée. Mais, on ne saurait méconnaître l'influence fatale exercée sur lui par le déplorable système qui préside à nos élections, et, la victoire obtenue, à la distribution des dépouilles.

La presse indépendante des Etats-Unis, et même une partie de la presse étrangère, est unanime à cet égard. Le système préconisé par le Président Jackson est condamné par ses résultats. C'est à lui que les Etats-Unis doivent la création et la multiplication de cet être hybride qualifié du nom de politicien qui n'est possible qu'au milieu des troubles qu'il sait si bien provoquer.

La leçon donnée au peuple est terrible. Saura-t-il en profiter? Reviendra-t-il à des sentiments plus conformes à sa dignité et à la responsabilité qui pèse sur lui comme souverain absolu? La presse, en général, travaille à éveiller ses instincts de démocratie par oblitérés par une longue suite de déviation funeste et par ce laisser faire, laisser passer qui a caractérisé sa conduite vis-à-vis d'hommes qui ne sollicitaient le pouvoir que pour l'exploiter?

L'abandon de droits sacrés, soit par lassitude, soit par défaut d'énergie, est suivi de fatales conséquences. Il élève, des bas fonds à la surface, la foule grouillante et avide des ambitions sans patriotisme et des intérêts vulgaires. Le maintien d'une administration sage et dévouée aux intérêts généraux du pays exige une surveillance active, sévère, farouche même, de la part des administrés.

L'heure est propice pour une modification radicale dans ce système qui a prévalu jusqu'ici au grand détriment de la fortune et de la moralité publiques. La balle du revolver de Guiteau a frappé ce système plus encore qu'elle n'a frappé M. Garfield. Le mouvement général d'indignation qui a spontanément éclaté dans tout l'Union à la nouvelle de l'attentat, est le précurseur du changement attendu dans nos mœurs politiques si fatalement dégradées par la meute des politiciens; car le crime de Guiteau est sorti de cette dégradation.

On le comprend aujourd'hui. A mesure que la réflexion remplace l'indignation de la première heure, à mesure que les révélations se font sur la cause qui a armé le bras de l'assassin, le peuple et la presse, qui est l'expression de l'opinion publique, sentent le poids de la responsabilité qui pèse sur eux par suite de l'abandon en des mains impures des droits et des devoirs constitutionnels.

Il a fallu l'horrible crime de Guiteau pour éveiller le sentiment de la solidarité qui lie les membres d'une même société, et ouvrir les yeux de cette dernière sur les agissements peu patriotiques des ambitions mesquines qui s'agitent autour, et quelquefois aussi contre la Maison Blanche. Les réformes sont souvent provoquées par de vils et criminels attentats, et il nous est permis de voir dans les manifestations spontanées parties de toutes parts la fin, ou au moins un apaisement considérable, de ces haines sectionnelles si chaudement entretenues par les politiciens.

Nord et Sud se sont rencontrés fraternisant, cédant au même sentiment d'indignation, et abjurant, devant la victime des passions politiques, de vieilles haines qui n'ont plus, du reste, de raison d'être.

Au fond, la politique, ici, telle quelle est sortie du système intronisé par le président Jackson, n'est autre chose que la question de savoir à qui seront distribués les cent mille emplois fédéraux. Aussi, est-elle sans grandeur et sans retentissement. La tribune la plus libre du monde ne retentit, depuis plusieurs années, que des mille récriminations que les partis se lancent entr'eux.

Cependant, hâtons-nous de le dire, le crime de Guiteau n'a pas ébranlé la confiance que les peuples de l'Europe ont dans l'excellence de nos institutions. On n'y a vu que l'acte isolé d'un fou ou d'un Erostrate moderne avide de notoriété. Les fonds américains n'ont subi aucune baisse sur les marchés de l'ancien monde. ce qui donne le degré de confiance qu'on a dans la stabilité et la solvabilité de notre gouvernement.

Ajoutons que l'attentat de Guiteau ne sera suivi d'aucune conséquence fatale pour la victime. M. Garfield va mieux, et conjoure d'accentus d'heure en heure. Les médecins ont confiance dans une guérison prochaine. M. Arthur, le vice-président, sera vu tout d'abord miroiter à ses yeux le siége présidentiel, mais le mirage s'est effacé devant les bulletins des docteurs qui donnent au blessé leurs soins intelligents.

Les brigands grecs.—Les brigands grecs, ayant à leur tête le trop célèbre Nike, ont récemment commis un acte de cruauté horrible. Ayant réussi à enlever deux jeunes filles de dix-sept ans, ils réclamèrent aux parents de chacune une forte somme d'argent. Le père de l'une d'elles s'exécuta et sa fille lui fut rendue. Quant à l'autre qui ne paya pas dans le délai stipulé, il reçut le corps de sa malheureuse enfant coupé en neuf morceaux.

Nouvelles de Washington.

Les dépêches de cette nuit confirment celles d'hier, et bien que le Dr Bliss ait la prétention de compliquer son bulletin par une lésion au foie ou à un autre organe, ce qui aurait produit une légère jaunisse, le président Garfield va toujours mieux. Nous entrons dans le septième jour depuis l'attentat, et ce jour, qui est critique, dit-on, en pareil cas, a commencé d'une manière favorable. Le Président sent renaître ses forces et rien, dans l'état où il se trouve, n'annonce que son rétablissement puisse être interrompu par une cause scientifique.

Fête du 14 juillet.

Une réunion du comité des 30 a eu lieu mercredi soir sous la présidence de M. le vicomte Paul d'Abzac, consul de France, revenu des eaux de Bladon, et des résolutions importantes ont été votées pour la célébration de la fête nationale du 14 juillet dont une semaine nous sépare à peine.

D'après ces résolutions, toutes les personnes qui avaient des listes de souscriptions sont invitées à les remettre, au plus tard, samedi prochain, à M. Spor, trésorier du comité, rue Tchoupitoulas, et une grande réunion aura lieu ce jour-là, dans la soirée, à la chancellerie du consulat de France, où une autre liste de souscriptions restera toujours ouverte jusqu'à la veille du 14 juillet.

Les dernières mesures pour la célébration seront arrêtées dans cette réunion où tous les amis du gouvernement républicain de France sont invités à faire acte de présence. On a beaucoup parlé déjà de cette fête qui remet en mémoire un des plus beaux traits de courage et de patriotisme que jamais peuple ait accompli, et il est de toute convenance que, par son éclat, elle réponde autant que possible, à la grandeur de cet anniversaire.

Tout Français doit se piquer d'honneur en cette occasion et contribuer dans la mesure de ses moyens aux frais de la célébration. Elle ne peut avoir lieu pour rien. Le plan en a été largement conçu; il a été annoncé, et il faut qu'il soit exécuté. Nous ignorons ce que les listes de souscriptions auront rendu, mais si les sommes réalisées sont insuffisantes, il faudra revenir à la charge et profiter de la dernière semaine qui restera pour obtenir les fonds désirés.

Nous ne devons pas oublier de dire que, dans cette réunion de mercredi soir, une résolution de condoléance a été votée à l'occasion de la mort de M. Irénée Léon Soulé, vice-président de la société des Bouchers et membre du comité des 30, et que cette résolution a été adressée à Mme Vve Soulé.

Ce devoir accompli, la réunion s'est ajournée à samedi prochain comme nous l'annonçons plus haut.

Country Visitor's Magazine.—M. A. Meynier, l'éditeur de cette revue, a eu l'obligeance de nous remettre un exemplaire du second numéro, qui sera distribué aux abonnés aujourd'hui. Il est rempli de matières intéressantes et la typographie en est élégante.

Peabody normal seminary.—Hier ont commencé les exercices du Peabody normal seminary, central high school for girls, sous la direction de M. Robert Luscher, le plus savant et le plus distingué des professeurs, qui a occupé avec tant d'éclat la place de surintendant des écoles publiques de l'Etat. Nous avons le programme de cette fête de la jeunesse studieuse sous les yeux. La musique, la littérature anglaise et française s'y donnent la main. Les jeunes filles qui ont pris part aux exercices du jour ont été très remarquables. Ces exercices ayant pris fin, la distribution des médailles et des diplômes a eu lieu. Une foule considérable a applaudi au succès des jeunes élèves, et M. Lusher a dû être satisfait du résultat obtenu sous son intelligente direction.

Grilles de la Place Congo.—Les grilles qui formant l'entourage de la place Congo et qui sont en excellent fer forgé du Tennessee, étant à vendre, des propositions cachetées seront reçues jusqu'à mardi, 12 du courant à 10 heures du matin, rue Carondelet No 7, au rez-de-chaussée, où se trouve le bureau des commissaires dont voici la liste nominale: MM. P. O. Fazende, chairman; H. Gally, C. E. Schmidt, Francis Masich, John Glynn Jr, J C Denis, Chas Lafitte, James Fahey, Jos Bayle. Comme on le voit, ces noms sont des plus honorablement connus dans ce district et l'on n'aurait pu faire choix d'hommes jouissant de plus d'estime et de considération. Nous augurons donc très favorablement de leur plan d'amélioration et d'embellissement pour la place d'Armes.

Vins et groceries.—M. A. N. Tourné, rue Royale No 19, annonce à ses nombreux clients qu'il vient de recevoir un nouveau lot de vins de Californie, vins de table et vins doux et que ces vins seront vendus au plus bas prix du marché. Quant aux groceries, nous n'avons pas besoin de recommander le stock de la maison Tourné, stock dont la finesse et la grande variété sont appréciées de toute la ville. Mais nous profitons de l'occasion pour annoncer que M. Tourné, voulant faire une absence et comptant partir pour France jeudi prochain, 14 juillet, laissera sa procuration à son fils, M. John H. Tourné, dont la politesse est bien connue, sera par conséquent chargé de ses affaires. Nous ignorons combien de temps M. Tourné a l'intention de consacrer à son voyage, mais nous le prions d'agréer les vœux bien sincères que nous faisons pour sa santé et pour la prospérité de son établissement.

Automatic Gas Lamp and Lighting Company.—La lampe qu'exploite cette compagnie et dont MM. A. G. de l'Isle et T. M. Wescoat sont les agents à la Nouvelle-Orléans, offre de nombreux avantages. Elle a une puissance éclairante de 21½29 bougies, et la dépense ne s'élève qu'à 2½ cts. par nuit. On peut voir déjà des lampes automatiques rue du Canal, entre Carondelet et Baronne, au Halfway House et au dépôt de West End. Elles servent à l'éclairage de larges espaces et peuvent, pour les villes remplacer le gaz. On peut surtout les utiliser dans les jardins, les parcs, les écuries, les gares de chemin de fer, les moulins, les abattoirs, les usines et manufactures. Placées entre le lac et le Halfway House, elles éclaireraient admirablement la route. On en placera dans le Pavillon de West-End, à l'occasion de la fête française du 14 juillet, et le public pourra alors se rendre un compte exact de leur valeur.

Lisez la correspondance aux annonces.—Ailleurs on trouvera une annonce ou correspondance, qui prouvera, une fois de plus, que l'actif propriétaire de l'Etoile Rouge se prépare à offrir de véritables nouveautés à ses clientes; on verra que, non satisfait des genres si variés qui se trouvent en Amérique, il fait venir d'Europe une énorme quantité de formes nouvelles sur lesquelles il fera fabriquer de hautes nouveautés, pour son établissement. Ce sera une nouvelle impulsion donnée à ses affaires. M. Durieu part le 10, pour mettre en mouvement toutes les fantaisies dont il compte enrichir notre marché. Nous espérons que notre population lui saura gré de son esprit d'entreprise et qu'elle lui prouvera une fois de plus qu'elle sait apprécier les bonnes innovations.

Madame la notaire.—Le Président vient de nommer miss Gillette notaire public pour le district de Columbia. La nomination a été faite sur la recommandation de M. Riddle, attorney du district; il se porte garant que miss Gillette s'est appliquée à l'étude des lois et possède les qualités et capacités nécessaires pour remplir les fonctions quelquefois délicates de tabellion. L'attorney-général, consulté avant la nomination, a déclaré ne pas connaître d'empêchement légal à ce que des personnes de l'autre sexe professent le notariat.

L'ASSASSIN.

Entrevue avec Guiteau.

Dimanche matin, 3 juillet, un correspondant du *Herald* s'est rendu dans la prison où est enfermé Guiteau et a été informé par le sous-directeur, M. Russ, que personne n'était admis auprès du "stalwart des stalwarts."

—Mais, a insisté le journaliste, si je ne puis causer avec lui, je puis du moins le voir.

—Non, monsieur. Les ordres sont formels. Personne n'a été et personne ne sera admis à le voir.

Regardant à travers le grillage de la porte séparant la salle de réception du corridor, le visiteur a aperçu deux sentinelles armées et a demandé dans quelle partie du bâtiment était Guiteau, ce qui lui a valu cette réponse évasive: "Il occupe une cellule à proximité du grand corridor."

—L'avez-vous vu récemment?

—Oui, a répliqué M. Russ, mais il nous est interdit de lui parler. S'il désire quelque chose, il le dit au garde qui est près de sa cellule ou au premier employé qui passe.

—Semble-t-il énervé par le résultat de son attentat?

—Enervé? En aucune façon. Quand on l'a amené, il paraissait aussi calme que s'il s'attendait à être relaxé immédiatement. Il a quitté son paletot, s'est jeté sur le lit de sa cellule et s'est mis à lire un journal aussi tranquillement que s'il eût été chez lui.

—L'appétit?

—Très bon; probablement aiguisé par son genre de vie dans ces derniers temps.

—Le croyez-vous aliéné?

—Non. C'est certainement un excentrique, mais pas un aliéné au point de vue légal.

—Quel a été à votre avis le motif de son crime?

—Il était aigri contre le monde entier, parce qu'il a manqué sa vie. Le passé et le présent ne lui permettaient aucun espoir pour l'avenir. Prêt à mourir, il a voulu, avec une malignité diabolique, sacrifier quelqu'un avec lui, et il a plongé ainsi toute la nation dans le deuil. Voilà mon opinion.

Malgré la rigueur des ordres donnés, un autre correspondant du *Herald* a trouvé moyen d'avoir un court entretien avec Guiteau. Sautant à bas de son lit et appuyant la tête aux barreaux, le prisonnier a demandé:

—Comment va le président?

Informé qu'il souffrait beaucoup, il a repris: J'en suis très peiné; je regrette de ne pas lui avoir envoyé une balle de plus dans le corps, ce qui aurait terminé ses souffrances.

—Quel a été votre mobile?

—Il y a six semaines que je méditais cet acte, et je l'ai accompli par une inspiration divine. J'ai agi dans un but politique et par patriotisme. J'étais allé à la gare pour exécuter mon dessein, il y a deux semaines, quand le président est allé à Long Branch, mais il est venu donnant la main à Mme Garfield, et elle semblait si délicate que le cœur m'a manqué.

—Quelqu'un est-il mêlé à cette affaire?

—Non; je l'ai conçue et exécutée moi-même. J'en suis seul responsable. Personne sur la terre ne le savait. Je regardais comme une nécessité politique d'écarter Garfield, pour sauver le parti républicain. Je n'en voulais pas personnellement au président, et j'avais contribué à l'élire.

—Ne craignez-vous pas un châtiment?

—Nullement. J'ai agi pour le bien du parti républicain et du pays. Je ne doute pas que je serai relaxé. Je suis un stalwart des stalwarts. Je connais fort bien le vice-président Arthur et le général Grant.

A une question touchant l'état de ses facultés mentales il a répondu:

—J'ai eu autrefois deux cousins dans un asile d'aliénés. Mes seuls autres parents vivants sont une sœur à Chicago et un frère à Boston.

—Avez-vous pensé vous poser en martyr?

—Je n'ai pas eu cette idée. Je savais qu'il était nécessaire que quelqu'un supprimât Garfield, et j'ai décidé d'être ce quelqu'un pour sauver le parti et le pays. Je suis véritablement fâché que cet acte l'ait tant fait souffrir, mais je ne connaissais pas d'autre moyen qu'une balle pour délivrer le parti républicain de sa personne. Mon seul motif était d'avoir un stalwart pour président.

—Avez-vous bien reposé?

—J'ai eu du repos pour la première fois depuis six semaines. Cette idée m'obsédait l'esprit et m'empêchait de dormir. Maintenant que c'est fait, mon seul désir est qu'il ne guérisse pas, ce qui rendrait mon acte inutile. S'il meurt, j'aurai l'esprit parfaitement tranquille, et je n'ai nulle crainte des conséquences.

L'opinion de M. Blaine.

Un correspondant a eu l'entretien suivant avec M. Blaine:

—Quelle est votre opinion de toute cette affaire?

—Que ce Guiteau est certainement un fou.

—L'avez-vous vu quelquefois au département d'Etat?

—Très souvent. En avril, époque de l'apogée de la chasse aux places, il était presque journellement au département d'Etat. Il avait les prétentions les plus extraordinaires. Il voulait être ministre, mais finalement il a fixé son dévolu sur le consulat de Paris. Sur ce sujet il était fou, ou du moins il m'en faisait l'effet.

—Que lui disiez-vous?

—Que sa nomination à un emploi quelconque était impossible.

—D'où est-il?

—Il est natif de Freeport, Illinois. C'est simplement un solliciteur de places désappointé; il s'imaginait avoir de grands titres, et il était convaincu que le parti lui devait un poste important. J'ai lu une dépêche très injuste pour moi. Le secrétaire d'Etat est représenté comme ayant dit qu'il ignorait s'il y avait un complot ou non. Un complot suppose une conspiration. "Je désire, a ajouté M. Blaine, les yeux brillant d'indignation, que vous démentiez ceci dans les termes les plus formels. C'est absolument faux. Une semblable idée ne m'est jamais venue à l'esprit. La situation est assez grave pour n'y pas ajouter de complications, je dirais dire d'horreurs."

A la communauté de l'Amour libre.

Un correspondant qui s'est rendu à la communauté d'Oneida a obtenu les renseignements suivants sur Guiteau.

Utica, 3 juillet.—J'ai été hier soir dans la communauté d'Oneida pour apprendre quelques particularités touchant l'assassin du Président. J'y ai trouvé M. Francis Wayland Smith, qui appartient à la communauté depuis 1857, et j'ai été assez heureux pour obtenir de lui les détails circonstanciés qui suivent concernant Guiteau, qui a été autrefois un membre de l'institution.

—M. Wayland Smith, ai-je commencé, savez-vous quelque chose d'un certain Guiteau, qui a vécu autrefois avec vous?

—Oui, a-t-il répondu, et je comprends maintenant ce qui vous amène. Vous voulez parler de celui qui a tiré sur le président. Je me souviens fort bien de lui, et beaucoup d'autres s'en souviennent aussi; entre autres ces gentlemen—en montrant quelques membres qui étaient près de nous.

Si les rapports sont exacts, a continué M. Smith, l'homme qui a tiré sur le président est le même qui vivait avec nous il y a quelques années. Son nom est Charles Julius Guiteau. Il doit avoir une quarantaine d'années. Son père était Luther W. Guiteau, pendant bien des années caissier de la Second National Bank de Freeport, Illinois. Guiteau le père était un des hommes les plus accomplis qu'on puisse trouver n'importe où. Il avait de grandes capacités littéraires et il envoyait souvent des lettres à nos publications de la communauté. Il n'en a jamais été membre, mais il était très sympathique aux sentiments de M. Noyes, fondateur de la société. Il a vécu à Freeport plus de trente ans. Je crois qu'il est mort il y a moins d'un an.

Son fils Charles Julius était un jeune écervelé très difficile à diriger. Son père lui persuada de venir ici, dans l'espoir qu'il se réformerait. C'est par égard pour le père que nous consentîmes à le recevoir; mais il n'a jamais été un membre tout à fait admis. Il n'avait pas été plus d'une semaine avec nous quand M. Noyes le nota comme un mauvais garçon, indigne de confiance. Il était plein d'égoïsme et d'excentricités, et sa vanité était si insupportable que tout le temps qu'il est resté avec nous il était la risée générale et passait pour une nuisance. Il est venu chez nous le 29 juin 1860, il est parti le 3 avril 1865, revenu le 8 juillet de la même année et reparti définitivement le 1er novembre 1866.

Plus tard il s'affilia à la société des Shakers à Lebanon, mais il resta très peu de temps avec eux. Les Shakers, qui exigeaient beaucoup de travail, ne l'avaient pas accueilli très cordialement, et il les quitta, comme il quittait tout ce qu'il entreprenait.

De retour à New York, il écrivit à M. Noyes une lettre de regrets datée d'Hoboken le 6 juillet 1865. Il disait entre autres choses:

"Pendant les deux ou trois ans qui ont précédé mon départ de la communauté, j'étais tourmenté par la conviction que j'avais une grande mission à remplir, mais je vois aujourd'hui que c'était une illusion diabolique qui me tourmentait. Parfois cet esprit m'opprimait terriblement. Il me rendait solitaire et très désagréable. J'attribue aussi à cet esprit ma répugnance pour les affaires. Il m'inspirait la pensée que je devais passer mon temps à me préparer, à me plonger dans les livres."

Cet extrait montre la nature de ses hallucinations sur les sujets sérieux. En nous quittant il se plaignit de ce que M. Noyes était trop sévère pour lui. Vous voyez qu'il s'était figuré avoir une grande mission à remplir, et finalement il a entrepris de la remplir.

Nouvelles Télégraphiques.

En France.

Paris, 3 juillet—La nouvelle de la tentative d'assassinat contre le président Garfield a naturellement causé la plus grand émoi dans les cercles franco-américains. Chaque télégramme, à mesure qu'il arrivait, était affiché dans les bureaux du *Herald*, et était vivement discuté par de nombreux groupes.

La *France* de ce soir commente ainsi l'attentat: "C'est un acte de folie criminelle. La victime est doublement à plaindre, car, depuis qu'il avait pris le pouvoir, personne n'avait plus mérité l'affection, le respect et la sympathie de tous ses compatriotes que M. Garfield. Que cet événement serve de leçon à certains politiciens américains et qu'ils montrent désormais un amour plus désintéressé et plus grand pour leur pays dans la conduite des affaires intérieures de l'Union."

La *Liberté* ne commente pas l'événement, mais elle déclare que le président Garfield a l'estime générale de ses compatriotes. Le *National* parait s'imaginer que la disparition de M. Garfield frayerait la voie pour le retour éventuel au pouvoir du général Grant, et prédit qu'on le verra candidat à la prochaine élection présidentielle.

Paris, 4 juillet—Un profond émoi a été causé hier dans cette ville par la funeste nouvelle de la mort du général Garfield. Un grand soulagement a été produit par les dépêches démentant la nouvelle tant dans la population parisienne que dans la colonie américaine.

Des prières ont été dites hier dans toutes les églises américaines et dans la soirée un sermon des plus pathétiques sur le sujet a été prêché à l'église anglaise de la rue d'Aguesseau.

On lit dans le *Voltaire*: "La morale de cette affaire lamentable est qu'il est grand temps pour la jeune Amérique de se débarrasser des chacals qui font une profession de la politique et qui ont à présent le gouvernement de l'Union entre leurs mains."

La *France* proteste contre les journaux russes qui comparent l'attentat contre M. Garfield, simple crime de droit commun, aux attentats politiques en Russie.

La chambre des députés est entrée aujourd'hui en séance beaucoup plus tard que d'habitude parce que M. Gambetta attendait une réponse de M. Barthélemy Saint-Hilaire sur l'état de M. Garfield. Si la nouvelle de sa mort avait été reçue, la chambre se serait ajournée.

En Italie.

L'*Opinion* exprime du regret de l'attentat, mais elle espère que, puisqu'on est de mort du président une nouvelle élection ne sera pas nécessaire, la situation politique ne sera pas affectée. Ce journal considère qu'une nouvelle élection dans les conjectures actuelles serait favorable au général Grant et frayerait la voie à une dictature militaire.

En Russie.

Saint-Pétersbourg, 4 juillet.—Les principaux journaux russes expriment de la consternation au sujet de l'attentat. Le Golos dit qu'à son avis l'acte a été dû à une vengeance personnelle, mais si les faits montraient des raisons politiques, il serait nécessaire de reprendre la question de l'adoption de mesures contre les assassins politiques.

Le Novoe Vremya dit que le Président est probablement victime de sa politique honnête.

En Autriche.

Vienne, 4 juillet.—Plusieurs personnages éminents et presque tous les représentants étrangers ont visité le ministre Phelps pour lui exprimer leurs condoléances au sujet de l'attentat contre le président Garfield. Tous les journaux sans exception dénoncent l'acte. Le *Montagsblatt* dit: "L'attentat est probablement l'œuvre d'un fou. Pour l'Amérique cependant, l'attentat aura cet effet que le coup qui a frappé Garfield aura tué le système de pillage des chercheurs de places."

L'insurrection de Sfax.

Londres, 4 juillet.—Le *Times* publie la dépêche suivante de Tunis: "Un témoin oculaire dit qu'il ne reste pas un seul Européen à Sfax. Le chef des insurgés est un officier de l'armée du bey."

Les Arabes de Gabès se sont révoltés.

L'archevêque d'Alger.

Londres, 4 juillet.—On télégraphie de la Goulette au *Times*: "L'archevêque de Tunis, qui est Italien, a été invité à donner sa démission. L'archevêque français d'Alger lui succédera. Ceci a causé une pénible impression, parce que l'archevêque italien occupait ce poste depuis trente-huit ans et qu'il touche à sa quatre-vingt-dixième année."

M. Lefaivre à la chambre des communes.

Londres, 4 juillet—Aujourd'hui à la chambre des communes, sir Charles W. Dilke, sous-secrétaire des affaires étrangères, a dit que le gouvernement anglais considère comme irrégulière la conduite du consul de France à Québec demandant au Canada de participer aux négociations pour un nouveau traité de commerce anglo-français, et qu'il fera des représentations à la France sur ce sujet.

La conférence monétaire.

Londres, 4 juillet—On télégraphie de Paris au *Times*: "Deux déclarations significatives ont été faites samedi dernier à la conférence monétaire par M. Thurman, délégué américain, qui a dit que, tout en parlant en son propre nom, il croyait refléter le sentiment de son gouvernement et de la nation. Il a exprimé la conviction que les offres de l'Angleterre et de l'Allemagne ne permettaient pas aux Etats-Unis d'accorder la libre frappe de l'argent. Les Etats-Unis, a-t-il dit, n'insistaient pas sur un bi-métallisme immédiat mais étaient prêts à en accepter la tendance, dans la croyance qu'il l'emporterait éventuellement."

—Franz Hampel et Ignaz Launer, ouvriers matelassiers, domiciliés à Penzing, rentraient lundi soir dans leur chambre commune, après quelques stations chez les marchands de brandtwein du voisinage.

Hampel avait l'ivresse triste. En longeant la Wien en débacle, il lui vient la pensée d'en finir avec cette lamentable existence d'amis et de liqueurs frelatés. Sa résolution fut prise en un instant et exécutée avec la même célérité.

D'un bond, il saute dans la rivière au milieu des glaçons.

La providence des ivrognes, sous les traits de son ami Launer, le repêche en un clin d'œil et le remet sur pieds.

Nos deux amis rentrent à la maison. Hampel, toujours décidé à quitter la vie, profite du moment où son camarade va prendre quelque nourriture chez le fruitier voisin pour se pendre à la porte de la chambre.

A son retour, Launer remarque le pendu; il ne le décroche point, se couche et dort du plus paisible sommeil.

Le lendemain, un voisin qui entre aperçoit le suicidé et demande au matelassier pourquoi il a laissé mourir son camarade sous ses yeux.

—Eh.... reprend le brave Launer, en se frottant les paupières ja l'ai retiré de la Wien cette nuit même et comme il était trempé de la tête aux pieds j'ai cru qu'il s'était accroché là près du poêle pour se sécher.

Nous lisons dans le *Foyer Créole* (paroisse St. Jacques), du 6 juillet:

Pour ne pas en perdre la louable habitude, disons:

Le fleuve baisse. Le vent du Nord souffle parfois, le soleil est trop chaud, et la pluie est venue.

La canne va bien. Le maïs est souffrant des chaleurs précédentes.

Le riz se mûrit. Notre paroisse ne sera pas, nous l'espérons, la plus malheureuse.

—La colonie française de cette paroisse a perdu encore un membre en la personne de Jean Fouroux décédé samedi, 2 juillet, sur les deux heures du matin, dans la 37e année de son âge.

Jean Fouroux était né près St. Gaudens, Haute Garonne, France, et avait passé fort jeune aux Etats-Unis. Il avait tenu quelque temps une boulangerie à Napoléonville. C'était un cœur franc et généreux.

Dans le *Pionnier de l'Assomption*, du 2 juillet:

La sécheresse continue au grand préjudice de la récolte. Vendredi, cependant, il y a eu un peu de pluie, mais si peu que la poussière a été à peine détrempée. Avec cela les chaleurs sont toujours excessives et grillent toutes les plantes. C'est désespérant.

—Le bayou reste stationnaire. Les habitants du bas de la paroisse Lafourche, en grande partie des cultivateurs de riz, ont assez d'eau pour leurs dalles. Il n'en est pas de même ici. Ceux qui cultivent le riz sont obligés d'inonder leurs champs au moyen de pompes. Ce qui est très dispendieux.

—Le 28 de juin dernier, deux femmes de couleur employées chez M. James W. Beasley, ont eu une querelle à la suite de laquelle l'une d'elles a enfoncé un couteau dans le cœur de l'autre qui est morte instantanément. La victime est la femme de Ben Mitchell, bien connu ici. Celle qui l'a tuée se nomme Catherine Cox. Elle a pris aussitôt la fuite avec son mari, et jusqu'à ce moment on ne l'a pas trouvée. On sait cependant qu'elle s'est embarquée à Donaldsonville à bord du bateau de la malle de Bâton-Rouge. Ben Mitchell est à sa poursuite. Il est possible qu'il parvienne à l'arrêter.

La statue de M. Thiers.—On lit dans le *Temps*:

"La statue en bronze de M. Thiers, à Saint-Germain-en-Laye, a été l'objet d'une tentative de destruction dans la nuit de mercredi à jeudi. On sait qu'elle est élevée sur un socle en pierre. L'ancien Président de la République est assis dans un fauteuil, tenant à la main un feuillet du traité de Francfort.

"Mercredi, vers trois heures du matin, des détonations successives partant de la place du Château en réveillèrent les voisins, dont quelques uns mirent la tête à la fenêtre. Les employés de la gare de Saint-Germain coururent vers la place; mais, à leur arrivée, la fumée avait disparu, et ils ne découvrirent aucune trace d'explosion. A cinq heures, des garçons du restaurant Grenier et des passants qui s'entretenaient du bruit entendu la nuit remarquèrent une traînée noirâtre le long du socle et sur le pavé des débris de fer-blanc calcinés. Sous le fauteuil se trouvaient des lambeaux de mouchoir brûlé, et une large tache étoilée, comme il s'en produit lorsqu'on enflamme de la poudre sur une matière quelconque. Au bas du socle voltigeait un feuillet avec ces mots manuscrits: "Comité révolutionnaire.—Nous voulons détruire tout ce qui est l'autorité, et nous commençons par détruire ce qui a été l'autorité."

"Le parquet de Versailles, immédiatement avisé, s'est rendu dans la journée à Saint-Germain-en-Laye pour procéder à une enquête. M. Macé, mandé dans l'après-midi, y est arrivé à sept heures du soir.

"De l'instruction à laquelle les magistrats se sont livrés, il résulte que des individus, restés jusqu'ici inconnus, se sont servis d'une quantité de poudre estimée à une livre environ, et de quelques paquets de fulmi-coton pour faire sauter la statue de M. Thiers. Ces produits étaient contenus dans une demi-douzaine de boites en fer-blanc, les unes rectangulaires, comme les boites à sardines, les autres rondes comme les boites à anchois. Toutes ces boites, traversées de part en part par une mèche unique en coton et dont l'extrémité pendait le long du socle jusqu'à terre, ont été placées sous le fauteuil. Le feu a été mis à la mèche qui, en brûlant, a tracé une ligne noirâtre le long du socle. L'explosion s'étant produite non simultanément, mais boite par boite et en plein air, les détonations successives ont trouvé facilement une issue entre les pieds du fauteuil, et aucun dégât n'a été causé à la statue."

Décédée hier, à 1 h. 30 P. M., ERNESTINE, épouse d'EMILE PIDELAVALLADE, âgée de 41 ans, native de Bordeaux, France. Les amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 5 heures p. m. Le corps est exposé au No 77 rue Toulouse, entre Royale et Bourbon.

De la part de son époux et de ses fils Armand et Camille.

Les journaux de Markeville, Lne., sont priés de reproduire.

Società Italiana di Mutua Beneficenza.

Tutti i soci che fanno parte della suddetta sono informati che Domenica 10 corrente alle ore 12 med: precise, vi sarà riunione generale trimestrale a norma dello statuto; nel locale della Società No 132 via Chartres.

Per ordine del Pres:

E. TROISI, Segretario. 8 juil—2t

"Nlle-Orléans, 7 juillet 1881.

Des propositions cachetées seront reçues jusqu'à MARDI 12 du courant, à 10 heures du matin, pour la vente de la grille de fer,—fer forgé supérieur du Tennessee—qui fait l'entourage de la Place Congo ou de la Place d'Armes.

S'adresser aux commissaires de la Place Congo, rue Carondelet 57, au rez-de-chaussée.

Le privilège de rejeter toutes les offres et propositions est réservé.

8 juil—

Avis au Public.

Le soussigné partant prochainement pour France a le plaisir d'annoncer à sa nombreuse clientèle et au public en général qu'il laisse son fils JOHN H. TOURNÉ, chargé de ses affaires et par la même occasion annonce qu'il vient de recevoir un nouveau lot de vins de la Californie, à savoir: Clarets, Zinfandel et Hock, ainsi que des vins doux qu'il vendra aux plus bas prix.

On trouvera aussi chez lui un grand choix de Groceries fines.

Les ordres, seront exécutés promptement et rendus à domicile sans frais.

A. N. TOURNÉ, 19 rue Royale.

8 juil—2t

AVIS.

Salle de l'Association de Bienfaisance des Cannonniers de la Louisiane. Nlle-Orléans, 7 juillet 1881.

Ce qui suit est la liste des numéros qui ont gagné:

Le prix 3060; 2d prix 4776; 3me prix 3030; 4me prix 1291; 5me prix 3743; 6me prix 1563; 7me prix 4060; 8me prix 3256; 9me prix 4061; 10me prix 530; 11me prix 3957; 12me prix 4284; 13me prix 329; 14me prix 3158; 15me prix 4903; 16me prix 1760; 17me prix 3170; 18me prix 4121; 19me prix 4787; 20me prix 3290; 21me prix 3156; 22me prix 3062; 23me prix 3876; 24me prix 3739.

Tout porteur d'un de ces numéros devra s'adresser à August Koenig & Co., 125 rue Canal. Les lots non réclamés vers le 7 août 1881 seront remis en loterie. Les personnes qui ont des numéros gagnants voudront bien les conserver.

W. H. YENNI, président du comité du Pique-Nique. JOS. ROTH, Secrétaire du comité du Pique-Nique.

8juil—1f

WM. E. MURPHY,
AVOCAT,

A L'ENCOIGNURE DES RUES DOUANE ET ROYALE.

Consultations de 9 à 3 heures, en français et en anglais.

6avril—3P

Demande d'institutrice.

On a besoin, sur une habitation à une petite distance de la ville, d'une INSTITUTRICE d'un âge mûr qui puisse enseigner à quelques enfants le français, l'anglais et le piano. Elle sera traitée comme un membre de la famille et recevra un salaire satisfaisant. On exige de bonnes recommandations. S'adresser par lettres, avec indication du domicile, à la Boite G. New Orleans Post Office. 7 juillet—

M. AUGUSTE TETE devient, dès ce jour, associé de ma maison de commerce. La raison sociale sera LANAUX & TETE.

PIERRE LANAUX.

3 juill—14f

Culture de la soie.

Les habitants de la Louisiane qui désireraient se mettre en rapport avec une personne parfaitement au courant de la culture du mûrier et de l'éducation des vers à soie, peuvent s'adresser au bureau de l'ABEILLE.

7juil—10t

SOUTHERN YACHT CLUB.

La Course pour la Coupe qui avait été renvoyée Aura lieu SAMEDI, 9 JUILLET 1881.

JUGES.
Joe McNeil, W. Parker, H. P. Hopkins

MARQUEURS.
Hy. Bonnabel, James Benton, William Lynd.

La course commencera à 1.30 p. m.
7juil—3t A. H. HARRIS, Secrétaire.

Salle de la Compagnie de Pompe à vapeur "Vigilant" No 3, coin des rues Galvez et Bayou—Nouvelle Orléans, 5 juillet 1881.—Les officiers et les membres de la sus-dite compagnie et leurs invités prenant part à l'excursion à la Grande Ile, sont requis par le présent avis, de se réunir à la maison de pompe, SAMEDI, 9 juillet, à 6 heures précises du matin.

Par ordre de HENRI LUSSE, foreman.
W. A. GARLEPIED, secrétaire.
7juil—2f

LES HERITIERS DE

J. LEVOIS

133 RUE DU CANAL,

Offriront à partir de LUNDI, 12 du courant, le reste de leur fonds de marchandises de Printemps et d'Eté, à des prix grandement réduits. L'attention spéciale est appelée sur leur assortiment.

Linons toile imprimés,
Ginghams Zéphyr,
Satins imprimés français,
Organdies et Jaconats français.

Grenadines françaises en couleur,
Etoffes à robes de laine françaises,
Suisses à pois et à dessins.
Mousselines blanches, etc., etc.

12 juin—

H. BILLARD,

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

50 RUE DE CHARTRES,
Coin Bienville. Nlle-Orléans.

Raspail—Manuel Annuaire de la Santé $0 60
Corlieu—Aide-mémoire de Médecine et de chirurgie $2 75
Jeannel—Formulaire officinal et magistral international $2 50
Dorvault Officine, (dernière édition) $3 50
Bouchardat—Annuaire de Thérapeutique $1 00
Formulaire magistral $2 00
Cazenave—Traité des Accouchements $5 00

Littérature.

Théophile Gautier—Oeuvres par volumes $1 25
Gve Flaubert—Oeuvres par volumes $1 25
Henri Gréville— $1 25
Jules Verne—La maison à vapeur, un beau volume illustré $2 75
Les voyageurs du XVIII siècle, un beau volume illustré $3 00
Les voyageurs du XIX siècle, un beau volume illustré $3 00

Bibliothèque du cultivateur et du Jardinier.
Elevage des animaux, etc., etc., à 50 c. le volume.

Bourgeois d'Orit—Guide pratique de la culture de la canne à sucre $2 00

LE DESSIN POUR TOUS,
Méthode Cassagne,
Etudes d'Ornements, Paysage, Marine, Fleurs, Figure, Genre, Animaux.

BIBLIOTHEQUE AMUSANTE, CALEMBOURS, CHANSONS, à 25 c. le volume.

Manuels Roret, Collection complète à $1 25 le volume.

26 juin—

La société existant jusqu'ici entre les soussignés, sous la raison REINERTH & MONTARDIER, est, ce jour, dissoute par limitation.
WILLIAM REINERTH,
CHARLES MONTARDIER.

Relativement à l'avis ci-dessus, le soussigné continuera les affaires de chapellerie au coin des rues Canal et Chartres, sous le nom de "Montardier's Hat Store" et sollicite respectueusement de ses amis et du public en général une continuation du patronage libéral accordé à l'ancienne société.
CHARLES MONTARDIER.

En me retirant de la maison REINERTH & MONTARDIER, j'ose espérer que le patronage qui nous a été si libéralement accordé, sera gardé au Montardier's Hat Store.
WILLIAM REINERTH.

Nlle-Orléans, 1er juin 1881.
8 juil—7f

JOHN R. LEGIER,
Notaire,
No 79 Passage de la Bourse,
Entre les rues Conti et Bienville.
NOUVELLE-ORLEANS, Lne.
28ir—5m MoVD

BASILE BARES,
No 84 - - Rue Royale - - No 84
Entre St-Louis et Conti.

BASILE BARES à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les fournitures employées pour la réparation seront reçues directement de la maison Muller de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promettent une entière satisfaction.

Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.

Les ordres à la campagne seront exécutés avec le plus grand délai.
26 fév—

FRANTZ. W. H. OPITZ.
FRANTZ & OPITZ,
Successeurs de A. BONNET & Cie.,
Montres, bijouterie.
65 rue Royale,
Entre Bienville et Conti
Nlle-Orléans,

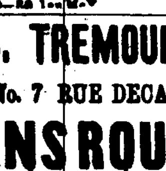

BIJOUTERIE ET MONTURE DE DIAMANTS.

DIAMANTS.
N.B.—Aucune sorte de bijouterie plaquée.
7nov—5d 1en MoV

B. TREMOULET,
No. 7 RUE DECATUR.

VINS ROUGES
ET VINS FINS, UNE
SPÉCIALITÉ.

Assortiment complet des meilleures marques de Vins Rouges Médoc et de Sauternes. Livraison de barriques ou de caisses en lots, directement des United States Bonded Warehouses, ayant toujours en magasin de 10,000 à 12,000 bouteilles des diverses marques de Vins Rouges et Blancs à bonifier par le temps. Je suis parfaitement en mesure de garantir une

ENTIÈRE SATISFACTION.

Le patronage des familles est sollicité. Les livraisons se feront en quantités désirées d'une douzaine de bouteilles à davantage, par demi-jeanne, etc.

Des hommes entendus dans la mise en bouteille du vin sont envoyés à domicile quand on achète une barrique et qu'on désire que le travail se fasse chez soi.

VINS DE LA CALIFORNIE,

de toutes les qualités en gros et en détail. Je reçois mon stock par wagons pleins de chemin de fer directement de San Francisco, et n'offre aucun vin qui ne s'est suffisamment vieilli pour donner pleine satisfaction.

AUSSI:

Champagnes,	Sherries,
Ales,	Cognacs,
Whiskies,	Vermouth,
Cordiaux,	Vins de Bourgogne,
Madères,	Porters,
Rhums,	Bitters,
Genièvre,	Huiles d'Olives,
Sirops,	Porto,
Vins d'Espagne,	Gins,
Marsala,	Kirsch,
Absinthe,	

Pois de France, etc., etc.

PRIX REDUITS.
B. TREMOULET,
No. 7 RUE DECATUR.
5 juin

H. DAMIENS,
Coin Royale et Toulouse.

DÉBALLAGE de nouvelles MARCHANDISES Reçues par le dernier steamer.

COSTUMES de bains, BONNETS à bains, CALEÇONS de bains, SANDALES pour bains.

Parapluies soie pour hommes. En tous ons pour dames. Ombrelles bains de mer pour hommes et pour dames.

CHEMISES FRANÇAISES

Chemises devants toile de toutes grandeurs, à cols et sans cols, depuis $20 la douzaine et au dessus.

Chemises percale couleurs, très jolis dessins, depuis $18 la douzaine et au dessus.

Chemises d'enfants, coton et devants toile.
Devants de Chemises toile.
Cols et Poignets pour chemises
Chemises de flanelle pour voyage.

Gilets flanelle mousseline, Gilets fil d'Ecosse Caleçons de toile fine, Caleçons de coton croisé pour hommes. Un très joli choix de GANTS de fil d'Ecosse pour hommes et pour dames.

Bottes maroquin pour hommes et pour dames.
Poignes de tous genres. Bonneterie.

PARFUMERIES FINES
Lingerie pour dames. Nœuds et Cravates dentelles. Rubans
ET
MERCERIES de toutes sortes.

HAMACS MEXICAINS ET AMÉRICAINS.
18 juin 1m—D MeJ

Correspondance.

* Ci-dessous nous publions quelques lettres qui intéresseront vivement les dames, car il s'agit de nouveautés.

Paris, 6 juin 1881.

A monsieur Arthur Durieu,
A la Nouvelle-Orléans.

Cher monsieur,

Votre lettre en date du 27 mai nous est parvenue, et sans perdre de temps, nous en avons suivi les instructions. Après plusieurs jours de pourparlers avec la maison Durbois, il nous a été possible de compléter, à votre prix, le jeu de formes pour bottes de dames; seulement, comme il fallait faire à neuf toute votre commande il nous a été impossible d'expédier à la date précise donnée dans votre lettre et on n'est que vers le premier juillet que votre commande quittera le Havre. Nous vous ferons remarquer que nous avons présentés nos présentations pour que les formes soient parfaites, sous tous les rapports, et il n'y a pas de doute que vous serez en mesure d'offrir la botte la plus élégante qui se soit encore vue en Amérique; notre genre de forme est en grande vogue dans toute l'Europe et il n'y a pas de doute qu'il en sera de même dans votre pays. En pleine recevoir bientôt de vos nouvelles, nous vous saluons respectueusement.

MIRTEL FRÈRES.

Vienne, 1er juin 1881.

Monsieur Arthur Durieu,
Nouvelle-Orléans.

Monsieur,

Nous nous plaisons à répondre à votre lettre en date du 12 mai 1881, et c'est avec plaisir que nous vous apprenons que nos formes n'ont jamais été exploitées en Amérique et nous vous remercions d'avoir pensé à nous en nous envoyant votre commande, qui recevra toute notre attention. C'est, croyons nous, une heureuse idée que vous avez d'introduire l'article Viennois sur votre marché, surtout pour une maison en vogue comme la vôtre. Voici ce que nous avons choisi et que nous expédierons vers la fin de juin:

Un jeu de formes, escarpins (copie Andalouse) pour être monté avec garnitures; ce genre est très large du bout. Un jeu formes bottes arrondis, entièrement nouveau. Ce genre se porte avec une petite bouffette en peau. Trois jeux de formes assorties pour escarpins vernis et en couleur, deux jeux de formes dit: Chiffonnette. C'est le dernier article qui vient de paraître. Nous vous expédions aussi 100 patrons genres entièrement nouveaux, ainsi qu'un grand nombre de gravures de genres nouveaux, dont nous n'avons pas encore les formes. Avec l'espoir que notre expédition vous parviendra en bon ordre, et qu'elle vous donnera entière satisfaction, nous vous saluons en vous priant d'accepter nos salutations empressées.

MORTLINGER ET COMPAGNIE.

Paris, 3 juin 1881.

Cher monsieur Durieu,

C'est avec plaisir que nous accusons réception de votre très honorée du 16 mai et croyez que je suis flatté au plus haut degré de savoir dont vous me parlez quelqu'il vous revient en grande partie je n'en suis pas moins heureux d'en prendre ma part. Le nouveau jeu de formes pour bottes plus larges est en route et arrivera à New-York vers le premier juillet. Par la même occasion je vous fais parvenir le patron de ma nouvelle forme dite "Ombrone aiguille," si vous croyez pouvoir introduire cette nouvelle je me ferai un plaisir de vous en compléter un jeu immédiatement.

Tout à vous,

ALBERT FAUCHÉ.

GODCHAUX.
VETEMENTS
—ET—
ARTICLES de TOILETTE

Pour hommes, jeunes gens et enfants.

Un magnifique assortiment de VÊTEMENTS POUR TRAVAIL, genres élégants et uniques, coupes parfaites. Assortiment complet de Vestes de coutil blanc et de Marseille, paletots de bureau et pantalons de travail.

Nos vêtements d'été les plus récents.

"Les serges de l'Inde et Diagonal," Les vêtements les plus frais qu'il y ait.

LEON GODCHAUX,
81 & 83 RUE DU CANAL.

8juil—

CLAY PEAS,
$2 - - DEUX PIASTRES - - $2

Ayant en main une quantité limitée et n'appartenant pas à la

"COMBINAISON",

Je les vendrai en lots à la convenance des acheteurs aux prix modérés de ci-dessus.

A. A. GREENWOOD,
Rue des Magasins 47.

3 juil—

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.

A transféré ses bureaux au No 3 1/2 rue Carondelet (rez-de-chaussée). 4 oct—

'HUILE D'ASSURANCE.

LA MARQUE DE COMMERCE

PROTÉGÉE PAR UN DÉCRET
—DE LA—
Cour Suprême.

Une des dernières causes sur lesquelles la Cour Suprême s'est prononcée avant de s'ajourner, a été celle de la Compagnie dite: Insurance Oil Tank Company vs. John H. Scott. La Compagnie a enjoint M Scott de se servir de sa marque de commerce "Huile d'Assurance." L'opinion unanime de la Cour, émanée par M. le Juge Fenner était en faveur de la demanderesse, la Compagnie Oil Tank Insurance.

Nous reproduisons ci-après quelques passages de la savante décision qui ont trait à l'origine du nom et à la fabrication de l'Huile d'Assurance, à sa sûreté absolue, à son importance aux yeux du public et à son titre à la protection de la marque de commerce contre tout empiètement.

"Les témoignages prouvent qu'antérieurement à 1873, la plus grande partie des huiles d'éclairage provenant du pétrole, alors sur le marché, étaient peu à l'épreuve du feu, et conséquemment inflammables, et aussi produisaient des vapeurs qui, avec certaines combinaisons de l'air atmosphérique se manifestant, devenaient explosibles et fréquemment occasionnait la perte de vies humaines et de propriété. D'autres huiles, alors en usage, non inflammables ni explosibles, étaient défectueuses pour l'éclairage et ne possédaient pas les autres qualités requises pour les rendre propres à l'usage domestique dans des lampes ordinaires.

On demandait alors publiquement et urgemment une huile d'éclairage de ce genre qui réunit à une sûreté parfaite les autres qualités nécessaires pour l'usage des familles.

Afin de répondre à cette demande, la demanderesse a entamé des négociations avec certaines raffineurs d'huile à Cleveland, Ohio, pour la production d'une huile d'éclairage ayant certaines qualités désirées quant à la couleur, gravité spécifique, le degré d'ignition et l'épreuve du feu.

La demanderesse réussit, en 1873, à se procurer une huile, fabriquée pour elle et sous ses ordres, huile réunissant les qualités voulues; la quelle, après examen, gagna la faveur publique et la recommandation du Bureau de Santé de ce Etat et des compagnies d'Assurances de la Nouvelle Orléans et d'autres villes.

A cette huile, la demanderesse donna le nom de: "Huile d'Assurance", et adopta ce nom comme sa "marque de commerce" sous laquelle elle vendit cette huile particulière, pour la distinguer non seulement des autres huiles différentes, mais aussi de toutes les huiles vendues par d'autres qu'elle.

. . . .

"En vertu de la qualité de l'huile et avec l'aide d'agences actives et d'annonces coûteuses, la demanderesse parvint à se créer un vaste commerce en cet Etat et en les Etats voisins, commerce profitable pour elle et avantageux pour le public—les témoignages établissent qu'il n'est jamais résulté d'accident, de l'usage de cette huile "d'Assurance".

Le défendeur rival marchand d'huiles en cette ville, après que l'huile de la demanderesse eût acquis sa réputation, commença de préparer et de vendre une huile, comme l'Huile d'Assurance et il fit faire une plaque en métal le Fac Similé de celle dont se servait la demanderesse et avec laquelle il estampillait les canettes renfermant son huile et les vendait sur le marché.

La demanderesse a institué le procès actuel pour prévenir, par injonction, l'usurpation de sa marque de commerce, et pour obtenir des dommages."

. . . .

Comme conclusion, nous considérons que l'intérêt du public, qui est un motif important pour protéger les marques de commerce, est particulièrement compromis dans une affaire comme celle ci. Si, comme le démontre les témoignages, la demanderesse a dirigé ses affaires de telle sorte, qu'elle a inspiré au public la confiance que l'Huile d'Assurance, fabriquée pour elle et vendue sous cette marque de commerce, est non seulement utile et convenable, mais aussi absolument sûre pour l'éclairage, et ainsi ainsi créé un commerce important basé sur cette confiance, nous croyons que la demanderesse et le public ont droit à une protection de leurs relations mutuelles de confiance d'une part, et de leur patronage de l'autre.

Il se peut, comme le prétend le défendeur, que l'huile vendue par lui sous la marque de commerce de la demanderesse, soit égale, sous tous les rapports, à celle de la demanderesse. Mais si le défendeur peut se servir de cette marque de commerce, d'autres marchands moins consciencieux peuvent s'en servir pour des huiles inférieures et dangereuses; et le public en cela perdrait cette sécurité dont il est certain en achetant l'huile ainsi marquée et le commerce de la demanderesse serait détruit.

Le défendeur ne peut, en justice ou en droit, travailler à l'aide de la réputation, de la sagacité commerciale ou de l'entreprise de la demanderesse qui sont représentées et trouvent leur force dans sa marque de commerce.

Nous ne trouvons pas dans les témoignages de preuve suffisante pour baser une estimation de dommages.

Il est donc ordonné, adjugé et décrété que le jugement duquel il a été fait appel soit renversé, et il est maintenant adjugé et décrété que l'injonction préliminaire lancée soit rétablie et rendue perpétuelle; et que la demande de dommages de la demanderesse soit repoussée comme en un cas de non-procès. Le défendeur et pétitionnaire de l'appel devra payer les frais dans les deux Cours.

Le droit exclusif de la Compagnie Insurance Oil Tank à sa marque de commerce "Huile d'Assurance," est ainsi pleinement soutenu par la plus haute autorité judiciaire, et tous les marchands de bonne foi et responsables qui désirent acheter et vendre la véritable Huile d'Assurance doivent conclure des arrangements avec la Compagnie ou ses agents pour des approvisionnements réguliers.

Le prix a été réduit de telle façon que l'Huile d'Assurance est maintenant à la portée de tous les consommateurs. Les parents qui tiennent à la vie de leurs enfants et à la sécurité de leurs demeures, ne doivent risquer aucune autre huile dans leurs lampes de famille.

Tout grocer ou marchand au Sud et dans l'Ouest, qui vend la véritable Huile d'Assurance peut montrer à ses clients la

MARQUE DE COMMERCE
HUILE D'ASSURANCE
I. O. T. Co.

et les signes et factures prouvant que l'Huile vient du magasin de la

Insurance Oil Tank Company
95 et 97 RUE GRAVIER,
Nlle-Orléans, Lne.,

ou à l'Agence générale de l'Ouest
C. W. ROBINSON
41 West Second Street
12 juin—1a Cincinnati, Ohio

GRUNEWALD,
127 RUE DU CANAL,
Grunewald Hall, 18 Baronne St.

PIANOS
Des plus célèbres fabriques:
STEINWAY, WEBER, PLEYEL,
KNABE, FISCHER.

ORGUES
des célèbres fabriques de CLOUGH & WARREN et PELOUBET & Cie., aux plus bas prix et aux conditions les plus faciles.

Instruments à musique de toutes les variétés et en assortiment immense. Morceaux de Musique, Cahiers de Musique, Cordes, Boîtes à Musique, Tambours, Couvertures et Pupitres d'importation directe, et des genres les plus élégants.

Envoyez chercher des catalogues. Venez nous voir à nos deux magasins, avant d'aller ailleurs. Nous cherchons à plaire en donnant des GARANTIES et pleine satisfaction.

Adresse:
LOUIS GRUNEWALD,
127 CANAL et 18 BARONNE.
29janv—

Le Mathushek Droit.

LE SEUL PIANO DROIT QUI N'EST JAMAIS DISCORD.

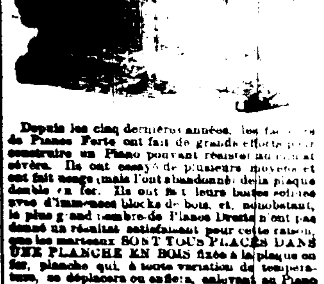

Depuis les cinq dernières années, les fabricants de Pianos Forte ont fait de grands efforts pour construire un Piano pouvant résister au climat sévère. Ils ont essayé de plusieurs moyens et ont fait usage (mais l'ont abandonné) de la plaque double en fer. Ils ont fait leurs boites collées avec d'immenses blocks de bois, et, nonobstant, le plus grand nombre de Pianos Droits n'ont pas donné un résultat satisfaisant pour cette raison, que les marteaux SONT TOUS PLACÉS DANS UNE PLANCHE EN BOIS fixée à la plaque en fer, planche qui, à toute variation de température, se déplacera ou enflera, enlevant au Piano son bon accord et son accord.

Les Pianos Mathushek Droits,
dans ce rapport, sont faits d'une plaque épaisse de fer façonnée de manière à recevoir être construit en bois dans lesquels les marteaux sont placés; ainsi, ces marteaux sont fixés directement à la plaque en fer et ne peuvent être mus par aucun déplacement du bois.

Des marteaux, la corde passe par une forte agrafe ou cuivre vissée à une plaque en fer, puis à travers la table d'harmonie, et est adaptée à un marteau à l'autre extrémité de la plaque de fer, produisant ainsi un Piano des plus solides et des plus forts qui aient jamais été construits.

Comme ton, travail et fini général, le Mathushek Droit ne peut être surpassé; il devient d'un usage très répandu et sa popularité s'accroît constamment.

Nous serons très obligés si vous venez voir ces Pianos. Nous acceptons aussi en échange de vieux Pianos à des prix libéraux et recevons de faibles paiements mensuels.

P. WERLEIN,
135 RUE DU CANAL.

Le premier Magasin de Pianos, Orgues, Musique et Instruments de Musique. 12mai—

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés
—EN—
NATTES
DE CHINE.
A. Brousseau's Son.
17.....RUE DE CHARTRES.....17
TAPIS
Le plus grand stock au Sud.
Prix qui conviendront à tout le monde.
26juin—

Avis.
EPIZOOTIE CHARBONNEUSE pour prévenir le charbon. S'adresser au Dr J MORICE, médecin-vétérinaire diplômé française 215 Canal, coin Rampart. 2 juil—1 mois.

Avis.
On demande le concours des amateurs de chant pour organiser des chœurs à l'occasion de la fête du 14 juillet à West End. S'adresser à M. J. CORRIVEAU, 29 juin— 63, rue Royale.

Changement de local.
J'AI l'honneur d'annoncer à ma nombreuse clientèle que j'ai transféré mon magasin de Porcelaine, Faïence, Verrerie et articles de ménage, au coin des rues Royale et St-Pierre.
19 juin—1m. ANT. CASTEL.

Avis.
Les prix les plus élevés seront payés comptant pour des meubles d'occasion (second hand) de tous genres. S'adresser à CASH, 15 fév— Lock Box 2590 N. O. P.

SALON DE BARBE
DE
JULES MAILLEVIN,
26 rue St. Charles, en face l'hôtel St-Charles
Réduction de Prix:
Coupe de cheveux 25 cts. Shampooing 25 cts. Brossage de tête à la machine.
JULES MAILLEVIN,
22 avr—3m Propriétaire.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 7 JUILLET—CLASSE G, No 159.
Tirage de 4 heures P. M.

81	3,77	9	74	32	67	42	68	13	14	76	[illegible]	[illegible]

Les tirages [illegible]
[illegible]
Nlle-Orléans, le 7 juillet 1881.
AL[illegible]
LOU[illegible]